

Définir le récit scandaleux

Compte rendu de la Journée du 8 février 2019



La journée du 8 février 2019 a permis de mieux penser les articulations entre scandale et mémoire des violences extrêmes à la lumière de textes [téléchargeables [ici](#)] qui ont fait l'objet d'une présentation d'une quinzaine de minutes. Chaque présentation était suivie d'échanges qui ont permis de croiser analyses littéraires et rhétoriques et approches historiques.

Étaient présentes et présents (en plus des trois organisatrices et organisateur, Yves Junot, Blandine Perona, Enrica Zanin) : Mathilde Bernard, Thibault Catel, David El Kenz, Ullrich Langer, Rebecca Legrand, Isabelle Moreau, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Zoé Schweitzer, Nelly Sciardis.

Scandale et mémoire au temps des guerres civiles :

L'introduction en s'appuyant sur une étude lexicographique (B. Perona, E. Zanin), a permis de repréciser les trois sens du mot « scandale » tels qu'ils sont entendus au XVI^e siècle. Elle a en outre précisé quels étaient les charnières historiques et les principaux acteurs présents à l'arrière-plan des textes étudiés au cours de la journée.

Les définitions données par le *Dictionnaire of the French and English Tongues*, compiled by Randle Cotgrave (1611) permettent de synthétiser les résultats d'une recherche fondée sur l'interrogation d'un *corpus* large (interrogation sur les textes de frantext de 1550 à 1650). Le premier sens retenu par Cotgrave est *offence, occasion or cause of another mans sinning*. Il renvoie au sens étymologique, évoquant la pierre sur laquelle on trébuche et qui fait tomber dans le péché. Le deuxième sens (*imputation or slander*) renvoie à l'idée d'une parole empoisonnée, calomnieuse qui peut avoir des conséquences sur l'honneur ou la réputation d'une personne. Le texte étudié par Ullrich Langer, par exemple, montre bien comment s'articulent scandale et renom ou *fama*. Enfin, le dernier sens (*a slurre, tumult, uprore*) renvoie au bruit que fait le scandale et qui peut générer le désordre.

Le sens théologique a pris une couleur fortement polémique et conflictuelle dans le cadre des guerres civiles et en particulier du fait de la publication du traité *Des scandales* de Jean Calvin en 1550. Le glissement au sens 3 s'explique assez aisément : le scandale-péché par le bruit qu'il entraîne perturbe l'ordre public. Pour ne donner qu'une illustration, voici un exemple des déclinaisons possibles de ces deux sens dans un libelle intitulé *Discours des terribles et merveilleux signes evidens de l'advenement de l'Antechrist*, texte publié en 1583. Ce texte anonyme est écrit par un catholique qui appelle à contempler les scandales ou péchés des huguenots comme

annonciateurs de la fin des temps : « monsieur S. Paul docteur apostolique, predit aussi des signes qui seront aux jours derniers du temps melancholique, que tous pechez sur terre regneront, aucuns dit il lors se divertiront de vive foy, **en scandale et blaspheme si imprudens** qu'ils n'aymeront qu'eux mesme, et seront tous si prochains de malheur, qu'en ce temps plein de douleur extreme adhereront aux esprits d'erreur, voyons nous pas tous ces merueilleux signes, que nous rescrit le dessusdit S. Paul ? ». Le texte montre bien comment l'on glisse d'un sens religieux à un sens plus politique ; le péché des « faux prophetes » entraîne une instabilité politique extrême : « ne voy cy pas le temps et la saison des dessusdits faux prophetes meschans qui doivent tous contre Dieu, et raison seduire aucuns de bourgades et champs ? [...] **ils sont si plains de scandale, et desordre qu'il n'y a Roy, Empereur, ne iustice, qui à leur fait puisse mettre aucun ordre** ».

Dans le contexte de conflits confessionnels, bien souvent, c'est l'autre, le catholique ou le protestant, qui est le fauteur de scandale. Néanmoins, celui par qui le scandale arrive, n'est pas toujours condamnable et, on le sait, le Christ lui-même est pierre de scandale et dans ce cas, la faute n'est pas chez celui qui provoque le scandale, mais chez celui qui se scandalise. Jean Calvin joue de cette ambiguïté et, comme l'a montré Anne-Pascale Pouey-Mounou¹, brouille les catégories mises en place par la *Somme Théologique*. Thomas d'Aquin distinguait clairement le scandale par malice, du scandale des faibles. Chez Thomas, les faibles sont ceux dont la foi est fragile du fait de leur simplicité et de leur ignorance et qu'il ne faut pas brutaliser dans leurs croyances. Chez Calvin, les faibles peuvent devenir coupables, ils ne sont plus victimes de leur ignorance, mais ils sont coupables de ne pas avoir préservé la pureté de leur foi, parce qu'ils n'ont pas osé « passer outre le scandale² ». Les faibles sont ainsi des figures de nicodémites qui n'osent pas afficher publiquement leur foi³.

Le scandale est instrumentalisé par les catholiques et par les protestants : on accuse l'autre d'être la cause du scandale ou l'on revendique le scandale (plutôt lorsqu'on est protestant), ou encore on prend les mesures pour faire taire le scandale, condition sine qua non du retour de la concorde civile. La question de savoir qui est à l'origine du scandale devient par conséquent un enjeu essentiel des guerres civiles. La fabrique du scandale et sa mémoire sont au cœur des conflits.

Pour préciser le cadre des violences et conflits qui engendrent une rivalité mémorielle immédiate, l'introduction (partie historique d'Yves Junot) a rappelé comment le paysage confessionnel se fractionne en Europe avec la fin du monopole de foi catholique dans la première moitié du XVI^e siècle, l'émergence des Réformes protestantes et la tardive réaction catholique élaborée au Concile de Trente (1545-1563). **Les dissidences religieuses perturbent aussi l'ordre politique traditionnel** et les liens d'obéissance des sujets vis-à-vis de leurs souverains. **La quête du compromis**, par une tolérance qui doit s'entendre dans un sens civil, débouche sur des paix de religion, dont la première, la paix d'Augsbourg de 1555, établit le principe du *cujus regio, ejus religio* (« tel prince, telle religion ») dans le Saint-Empire. Mais en France, les tentatives menées par la monarchie des Valois avec les édits de tolérance de mars 1560 et janvier 1562 et le colloque de Poissy de 1561, échouent. Ailleurs, la **voie répressive** contre les minorités religieuses se renforcent, contre les catholiques anglais avec la restauration anglicane opérée par Elisabeth I^{ère}

¹ « Calvin et le scandale », *Calvin insolite*, dir. F. Giaccone, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 77-91.

² *Ibid.*, p. 188.

³ Voir la mise au point d'Olivier Millet dans son chapitre « Le catholicisme, et les “nicodémites” » qui replace le traité des Scandales dans la lignée d'autres textes anti-nicodémites : Calvin, *Un homme, une œuvre*, un auteur, Infolio éditions, CH-Gollion, 2008, p. 85-87.

après 1558, contre les protestants des Pays-Bas espagnols quand le roi Philippe II réaffirme en 1565 par ses Lettres du bois de Ségovie sa ligne de défense du catholicisme, comme aussi contre les Nouveaux Chrétiens ou Morisques de Grenade en 1566. L'échec de ces politiques se mesure dans la multiplication de conflits de nature confessionnelle en Europe à partir des années 1560 (Guerres de Religion en France de 1562 à 1598, révolte des protestants des Pays-Bas en 1566, dont la trop dure répression provoque une guerre civile de 1572 à 1579, révolte des morisques de 1568 à 1571, etc). Les acteurs de ces conflits, qui sont autant de **guerres civiles**, sont à la fois des dissidents religieux, des radicaux de tout bord et des opposants politiques en quête du 'bon gouvernement'. La figure des Malcontents, aristocrates soucieux de leur statut face à la montée du pouvoir royal durant les guerres civiles, invite tout particulièrement à être sensible à l'importance de l'*ethos* aristocratique de certains acteurs et à une vision – prégnante dans les textes étudiés – qui distingue la civilité des grands des débordements séditieux du peuple.

Les **violences vécues** durant ces conflits peuvent être d'ordre **symbolique** lorsqu'elles frappent par exemple les images catholiques (**iconoclasme**), sociale et communautaire lorsqu'elles se déchaînent **contre les groupes jugés hérétiques** ou contre les populations civiles victimes des horreurs de la guerre, d'ordre politique enfin lorsqu'elles invitent à éliminer le tyran (**idées monarchomaques**). Les pacifications passent par la **reconstruction des pactes politiques** où la figure du roi sauveur et protecteur revient en force, souvent au détriment des compromis religieux (l'Edit de Nantes de 1598 est une solution provisoire pour la place de la minorité protestante dans une monarchie catholique). Elles génèrent des **perdants** qui prennent les chemins de l'**exil** (Ligueurs de l'ultra-catholicisme français, protestants des provinces catholiques des Pays-Bas qui se réfugient dans les nouvelles Provinces-Unies). La **mémoire des déchirures** reste un enjeu qui se construit de manière concurrentielle et asymétrique en fonction des appartenances et des parcours individuels, spirituels ou collectifs de leurs auteurs.

Autour du massacre de Wassy et de l'Édit de Janvier 1562

Le premier texte, le *Discours au vray & en abrégé, de ce qui est dernièrement advenu à Vassy, y passant Monseigneur le Duc de Guise (Paris, Guillaume Morel, 1562)*, publié dans la foulée de l'évènement, est introduit par Ullrich Langer. Celui-ci présente la construction en deux parties distinctes de ce document. La lettre attribuée au duc de Guise est précédée d'une introduction anonyme : un défenseur fervent du duc y répond, dit-il, aux calomnies qui attaquent Guise (même si, précise-t-il, l'évidence des vertus de cet homme rende la défense inutile), ce qui sert à ce dernier de justifications contre d'éventuelles poursuites, et il compose ensuite un éloge du prince en le comparant à Scipion l'Africain et en louant ses vertus. Comme le montre l'analyse d'U. Langer, en faisant de cette introduction une forme de triomphe, l'auteur arrache Guise au présent pour le faire entrer dans l'Histoire des Anciens. Le texte articule par conséquent « scandale », ici calomnie et hypocrisie des calvinistes, mémoire, dimension irénique et *fama* du duc. Il oppose aussi deux stéréotypes usuels des représentations sociales : un peuple dominé par ses passions particulières, qui a le goût du scandale, de la rixe et de l'émotion populaire, et un aristocrate paré des vertus de sa caste, la dignité, l'honneur, la douceur et l'humanité, et soucieux de l'intérêt supérieur du royaume et dont la civilité s'exprime aussi bien dans la mesure de son attitude que dans l'élégance de sa langue.

La lettre attribuée à Guise va dans le même sens tout en empruntant davantage à la rhétorique judiciaire et en revenant sur les « circonstances » du massacre de Wassy : le duc veut apparaître

comme une figure d'obéissance à son roi et une victime des calvinistes. Ces derniers perturbent le repos public et l'ordre politique en vigueur depuis la promulgation de l'édit de janvier 1562 qui interdit les provocations mutuelles. En dénonçant en premier lieu la perturbation du repos public, le défenseur de Guise (qui négocie à ce moment sa réintégration à la Cour du roi), éloigne la question polémique de la foi et redonne à l'État et à l'aristocratie le pouvoir de résolution d'une action scandaleuse.

Le deuxième texte, présenté par Thibault Catel, porte également sur l'année 1562 et notamment sur la promulgation de l'Édit de janvier et sur le massacre de Wassy. Il s'agit d'un extrait de la publication en 1579 des *Grandes annales et histoire generale de France* de François de Belleforest, un catholique intransigeant et partisan de la monarchie absolue. Thibault Catel a précisé qu'il y avait environ 80 occurrences du mot « scandale » dans ce texte de Belleforest : le scandale constitue bien une catégorie pour traiter l'histoire. Le sens général qui s'en dégage est, selon lui, le suivant : il s'agit d'une transgression ou d'une rupture d'un ordre établi (moral, religieux, politique) qui n'est pas loin du sacrilège et du tabou. Il revient ensuite sur les transgressions présentes dans l'extrait qu'il étudie plus précisément. La première transgression est l'insolence des protestants en armes, qui met fin à la cohabitation pacifique définie par l'édit de juillet 1561 : elle constitue signe d'un monde renversé, rétabli ensuite par la punition de l'arrogance de ceux-ci ; la deuxième tient aux violences contre les images, aux paroles contre la messe qui « scandalisent les petits » et aux paroles calomnieuses qui construisent la mémoire scandaleuse de ce « que ceux de la Religion appellent le massacre de Vassi, & duquel ils font une estrange parade de cruauté » ; la transgression enfin se voit dans les manifestations surnaturelles, extraordinaires qui confirment le caractère sacrilège des désordres politiques et religieux auxquels se livrent les protestants. T. Catel rappelle à cette occasion la définition des *mirabilia* donnée par saint Augustin comme phénomènes qui vont contre l'ordre de la nature.

Comme le fait remarquer David El Kenz, dans ces deux textes, l'Édit de janvier est donné comme voué à l'échec, car ils suggèrent que, de par leur nature séditeuse, les protestants ne pouvaient se retenir des paroles et des actes scandaleux qu'ils s'étaient pourtant engagés à éviter. La compétition entre catholiques et protestants pour investir l'espace public oblige par ailleurs à redéfinir les catégories lexicales de la société pour identifier, avec un regard moral ou partisan, les acteurs en présence.

Scandale et mises en scène

Les textes présentés par Zoé Schweitzer et Mathilde Bernard rendent compte de cruautés extrêmes (le cannibalisme est évoqué dans les deux cas) et les deux chercheuses ont mis en évidence dans leur lecture une forme de mise en scène du scandale, comme spectacle à la fois tragique et édifiant. La fabrique du scandale passe, dans les deux cas, par le regard indigné de l'énonciateur.

Les extraits des chapitres « Des homicides de notre temps » et « De la cruauté de nostre siècle » de *l'Apologie pour Hérodote* de Henri Estienne évoquent le meurtre de Jean Diaz, un converti assassiné à l'époque de Charles Quint à la demande de son frère catholique, épisode narré déjà

longuement dans le martyrologe protestant de Crespin⁴, puis ils mentionnent le massacre des Vaudois du Lubéron par François I^{er} en 1545 et se concluent par une réflexion sur le caractère vraisemblable ou non d'un épisode de cannibalisme évoqué par Hérodote (celui où Astyage, roi des Mèdes, pour se venger d'Harpage lui fait manger son fils à son insu). Les horreurs du temps présent, explique Estienne, permettent d'accorder un réel crédit à l'historien antique. Henri Estienne résume puis cite alors Pontano qui, dans le *De Immanitate*, décrit comment des hommes font rôtir le foie de leur victime et le font manger aux membres de sa famille.

Ces extraits montrent la complexité du projet de l'*Apologie pour Hérodote* (publiée pour la première fois en 1566) : texte qui vise à réhabiliter un Hérodote discrédité depuis Thucydide, il est aussi une réflexion sur la manière d'écrire l'histoire qui pense le travail d'Hérodote à la lumière du présent. Les passages choisis de l'*Apologie* montrent encore qu'il y a, selon lui, une complémentarité entre histoire, poésie et mythe, comme le suggère la mention de la vengeance d'Atrée qui fit dévorer à Thyeste ses propres enfants. Ainsi que l'écrit B. Boudou, la rivalité entre poésie et histoire n'est « plus de saison du point de vue d'Henri Estienne [...]. Estienne conçoit cette coopération entre la mythologie et l'histoire parce que, pour lui, l'histoire et la poésie sont au fond des approches parallèles de la culture humaine et des tentatives, partielles et partiales, d'atteindre la vérité inscrite par Dieu dans le cœur des hommes⁵ ».

La lecture de Zoé Schweitzer a insisté en particulier sur la dramatisation du meurtre de Jean Diaz qui présente les caractéristiques d'une action tragique telle que la définit Aristote dans sa *Poétique* : il s'agit d'un meurtre intra-familial où le frère criminel a choisi de privilégier son attachement religieux et partisan à l'amour fraternel, et dont la mise en scène dramatise la victime qui ouvre la porte au meurtrier à l'annonce de lettres de son frère. Les exemples qui suivent, empruntés à Hérodote, aux mythes racontés par les poètes ou à Pontano montrent aussi que les sentiments de crainte et de pitié se nourrissent d'un sentiment contradictoire de familiarité et d'étrangeté radicale vis-à-vis de la cruauté. La narration d'un scandale qui n'a rien d'ordinaire permet aussi à Estienne d'opérer un glissement des monstruosité narrées par Hérodote vers les cruautés commises par ou au nom de l'Eglise de Rome. Le regard qui crée l'indignation et l'effroi se situe à la fois près et loin du scandale.

Mathilde Bernard analysant un extrait célèbre de l'*Histoire memorable de la ville de Sancerre* de Jean de Léry publiée en 1574, un an après le siège de la ville (tenue par les protestants) par l'armée d'Henri d'Anjou, souligne pareillement cette importance des effets de rapprochement et de distance du regard de l'énonciateur. Jean de Léry fait un récit extrêmement vivant – une hypotypose – qui donne à voir l'atrocité dont sont coupables les époux Potard. Ceux-ci encouragés par une vieille femme mangent, après l'avoir cuisiné, le corps de leur fille décédée. Le récit des événements se double d'un jugement sans appel qui est aussi une légitimation du travail des enquêteurs et des juges qui, dans une situation extrême de siège d'une ville souffrant de famine, ont fait preuve d'une sévérité radicale dans l'exercice de la justice. Il y a donc aussi dans une certaine mesure une justification (à la fois morale, chrétienne et judiciaire) de Léry, encore ministre de la communauté à Sancerre lorsqu'il écrit l'*Histoire memorable*, qui a précisément fait partie des enquêteurs. Anne-Pascale Pouey-Mounou rappelle en outre qu'il a connu lui aussi lors de l'expédition de Villegagnon au Brésil en 1557-1558 la pratique différente du cannibalisme chez

⁴ Première édition du *Livre des Martyrs*, Genève, 1554. Pour une description rapide de cet ouvrage et de son évolution voir l'article consacré à Crespin sur [le site du Musée virtuel protestant](http://le.site.du.Musee.virtuel.protestant).

⁵ *Mars et les muses dans l'Apologie pour Hérodote*, Genève, Droz, 2000, p. 509.

les Tupinambas et l'expérience de la famine à bord des navires et que lui a su résister à la tentation de l'anthropophagie. La comparaison à la fin du texte avec le cannibalisme des Tupinambas s'apparente à une forme de casuistique : le cannibalisme des époux Potard se distingue en ce qu'il n'est pas rituel et qu'il relève bien du péché. En effet, selon M. Bernard, le scandale est dans la perpétuation de l'état de péché : la transgression extrême (anthropophagie et cannibalisme sur leur propre fille) tient à une forme de banalisation et d'entraînement au péché pour des coupables qui présentent déjà des antécédents (mariage chez les catholiques, bigamie, homicide) et versent dans la barbarie et la bestialité. La punition du scandale visait en l'occurrence à éviter la propagation du scandale, une sorte d'acceptation et de tolérance du cannibalisme due à la situation désespérée de famine. Le récit sert donc ici à montrer la rigueur morale de la communauté protestante soucieuse de ne pas entraîner une diffusion du péché.

On peut parler aussi d'une forme de mise en scène pour les extraits choisis et analysés par Enrica Zanin. Le premier passage retenu du *Registre-journal du regne de Henri III* de Pierre de l'Estoile, un catholique modéré proche des Politiques, favorable au roi et critique de la Ligue et de la morale des prêtres, transforme un épisode malheureux de discorde et d'affront au sein de la famille de Charles IX en un récit facétieux couronné par le bon mot du roi Henri de Navarre (ce bon mot rappelle, comme le fait remarquer T. Catel, le « *motto* » recommandé par les traités de civilité italiens⁶) ; le second extrait, par l'ironie également, inverse une procession prétendument pieuse en un carnaval obscène et indécent.

Le texte dénonce la vie dissolue et le péché de Charles IX, de sa sœur Marguerite de Valois, de la duchesse de Montpensier, sœur des Guise, qualifiée de « Sainte Veufve » (dont le texte, par son caractère acerbe, fait bien comprendre qu'elle n'a de saint que le nom) ; mais l'ironie tend en même temps à atténuer le scandale et à ramener à une forme d'impuissance et d'insignifiance ridicules ceux qui s'affichent comme les vrais catholiques mais qui se révèlent enfermés dans leurs vices. C'est Henri de Navarre comme modèle d'équilibre qui ressort grand dans le premier épisode. Ullrich Langer a souligné que l'humour de celui-ci (comme l'ironie de Pierre de l'Estoile) a pour effet de désamorcer le scandale. Henri de Navarre, par son bon mot, reste pur du scandale qui entache le nom de Charles IX.

Comme l'a montré E. Zanin, le texte rend compte de la polysémie du mot « scandale » : la première occurrence montre le lien entre scandale et réputation, il est question du « scandale et scorne indigne de son nom » de Charles IX (le « scorne » ou « escorne » signifie l'affront). Le scandale de « plusieurs bonnes personnes devotes » procède, quant à lui, du spectacle du péché dans la promiscuité des contacts et la sexualisation de la sociabilité lors des processions religieuses de la Ligue, et donc de l'hypocrisie des Ligueurs qui « se moquoient » de ces dévotes sincères. Enfin, le « scandale et danger du peuple » montre la puissance de déséquilibre qu'entraînent les écarts et les inconstances des grands comme la radicalité du discours de la Ligue en faisant naître un risque d'émeute. L'« émotion du peuple » met en danger la paix du royaume. Celui-ci est d'ailleurs contaminé par le vice des aristocrates ligueurs, puisqu'il est coupable d'idolâtrie, lui qui « adore [les deux princes Lorrains] comme ses dieux tutélaires ».

⁶ Sur le rôle de la facétie dans les traités de civilité italiens, on peut lire cet [article en ligne](#) de Florence Bistagne.

Zoé Schweitzer a pointé le fait que deux modèles familiaux s'opposent dans ces textes. Les mœurs dépravées de Charles IX et des siens soulignent le caractère équilibré et sain de Jeanne d'Albret et de son fils Henri de Navarre. Le texte révèle en outre des formes de reflets et de correspondances entre la civilité ou l'incivilité des grands et l'attitude du peuple, séditeux ou non, et plus généralement entre la tenue du roi et de ses proches et l'équilibre ou le désordre de son Royaume. Les rites collectifs d'inversion, encadrés et tolérés durant le carnaval pour mieux affirmer tout au long de l'année l'ordre légitime des choses, deviennent dans le Paris de la Ligue le spectacle quotidien d'une société devenue scandaleuse aux yeux du chroniqueur.

Étouffer le scandale

Les deux derniers textes présentés au cours de la journée tout en étant d'une nature extrêmement différente rendent également compte d'une volonté d'étouffer le scandale et d'anéantir sa puissance de désordre.

Yves Junot a étudié l'interrogatoire et le procès de deux crypto-protestants dévoilés par une dénonciation et un piège tendu par les autorités locales (archives municipales de Valenciennes, registre criminel 1609-1610). C'est un exemple intéressant en ce qu'il permet de réfléchir aux rapports entretenus entre temporalité et scandale. Hughes de Bray vient d'une famille qui compte un prédicateur calviniste célèbre qui a prêché durant la brève période où Valenciennes a été protestante en 1566-1567, mais il est né bien après les troubles dans une société déjà réconciliée depuis 1579 avec un catholicisme exclusif. Le procès d'Hughes et de son père Everard de Bray qui a lieu en 1610 montre en outre une différence générationnelle soulignée par Enrica Zanin : le fils fait preuve d'imprudence quand le père est plus discret et inquiet de réveiller la mémoire des violences passées et en particulier celles de l'iconoclasme que lui a connues.

Un autre aspect scandaleux de l'épisode tient à la mise en cause nominale de personnalités éminentes de la ville qui ont eu un passé protestant et une expérience de l'exil passés sous silence depuis la réconciliation (et en particulier son premier magistrat, Jean Vivien, issu d'une famille de notables compromise en 1566 mais réconciliée depuis 1574, et dont le mandat n'est pas renouvelé après le procès). C'est un scandale en puissance si l'affaire devient publique car elle menace la sincérité de la pacification catholique. Le procès est rapidement mené, et il n'est question ni de peine capitale, ni de publicité des sanctions qui sont prononcées à huis clos. La priorité est de préserver la paix civile et l'orthodoxie catholique et par conséquent d'éviter précisément toute publicité à cet incident qui confronterait l'ensemble de la société locale à son propre passé et à ses compromissions avec l'hérésie et la rébellion.

La tâche de Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, est plus ambitieuse car il conteste, ni plus ni moins, le caractère scandaleux de la Saint Barthélemy. Dans sa présentation, David El Kenz donne des éléments sur la réception du texte : après une diffusion très confidentielle en 1639 (douze exemplaires seulement), une période d'oubli, les *Considérations politiques sur les coups d'État* sont republiées en 1673 mais l'extrait qui porte sur la Saint Barthélemy est alors censuré (éliminer tous les protestants dans un coup d'état aurait entraîné la mort d'Henri de Navarre, père de Louis XIII ; cette idée n'est pas dicible pour Louis Dumay qui édite le texte en 1673).

Dans les *Considérations politiques sur les coups d'État*, Naudé soutient le point de vue suivant : la Saint Barthélemy n'est pas un scandale mais un coup d'État inachevé, qui aurait pu être parfait

s'il n'avait pas été réalisé à moitié. Dans son analyse, l'historien rejoint le prince et pense le coup d'État comme un acte de gouverner, justifié par la raison d'État. En outre, Naudé veut faire taire l'historiographie protestante qu'il accuse d'avoir fabriqué un scandale en valorisant les violences et les victimes plutôt que l'action du gouvernement : « J'ajoute que cette action n'est pas encore beaucoup éloignée de notre mémoire ; que la plupart de nos histoires ont été faites depuis ce temps-là par des huguenots, et enfin que nous en avons la description si ample, et si particulière dans les *Mémoires de Charles IX*, l'*Histoire de Bèze*, les *Martyrologes*, et beaucoup d'autres livres composés à dessein par les protestants, pour condamner cette action, que rien n'y étant oublié de tout ce qui la peut rendre blâmable et odieuse, il ne se peut pas faire aussi, que ceux qui entendent la déposition de ces témoins corrompus, ne soient de leur opinion ». Gabriel Naudé se fait ici l'analyste de l'articulation entre scandale et mémoire des guerres civiles. Le scandale est le produit d'un récit protestant partisan qui manipule ses lecteurs et il semble proposer un contre-récit, une contre-manipulation qui sert à la réhabilitation de la décision de Charles IX et à son exercice maîtrisé de la dissimulation. Mais la diffusion confidentielle semble totalement contradictoire avec l'idée que Naudé souhaite rivaliser avec toute l'historiographie protestante pour modifier la mémoire du massacre de la Saint Barthélemy⁷.

Néanmoins, à la lecture de Naudé, l'histoire paraît équivoque, et en faire son récit est un acte politique ambigu ou amoral : l'échec du coup d'État de 1572 explique pour Naudé le développement de la Ligue, mais sa réussite aurait entraîné l'élimination d'Henri de Navarre, premier des rois Bourbon et père de Louis XIII, une vision suffisamment scandaleuse pour justifier sa censure dans la réédition faite par Dumay en 1673. On pourrait dire en paraphrasant une analyse d'Alain Brunn que l'histoire, dans le cadre du texte de Naudé en tout cas, « manifeste l'indifférence de la vérité, la raison politique de l'exégèse⁸ » (p. 26). Le coup d'État est réussi s'il est accompagné d'un discours efficace qui convainc de sa légitimité. Si non, il est scandale. Naudé *in fine* cherche peut-être plus à réfléchir sur l'art du coup d'État et ses ressorts que véritablement sur sa légitimation, et pendant la Fronde, il recommande à Mazarin le contraire de l'attitude préconisée dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État*. Dans cette perspective, il en va du scandale comme du coup d'État, il est essentiellement un produit d'un discours qui parvient à l'emporter sur l'opinion publique.

Éléments de synthèse

La notion de scandale montre bien comment les affrontements militaires, politiques, confessionnels se prolongent dans une lutte de discours qui, selon Naudé, a été largement gagnée par les protestants. Plusieurs historiographies concurrentes se sont construites dès les premiers conflits, et le fait que l'une soit plus violente interroge sur la temporalité de l'écriture de l'histoire qui fait place ou non au scandale, sur la périodisation du genre avec la création d'un récit

⁷ Pour Jean-Michel Gros, « les libertins avaient sans doute le sentiment de ne posséder aucun levier pour influencer sur la réalité historique et politique de leur temps » (« Les libertins et l'histoire », *Libertinage et philosophie au XVII^e siècle, Les libertins et la science*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005, p. 158. Jean-Michel Gros insiste sur l'ambiguïté du texte qui pourrait même apparaître, dans une certaine mesure, comme un « pamphlet contre les coups d'État » (ibid., p. 151). On peut ajouter, pour aller dans le sens de cette interprétation, que, pendant la Fronde, Naudé recommande à Mazarin le contraire de l'attitude préconisée dans ses *Considérations politiques sur les coups d'État*.

⁸ Expression citée par A. Welfringer dans son [compte rendu en ligne sur *Fabula*](#) du n° 33 des *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, avril 2004 : *Stratégies de l'équivoque*, sous la direction de Jean-Pierre Cavaillé, 216 pages.

historique susceptible de créer l'indignation pour éviter de retomber dans les excès de la violence civile.

Si l'on schématise un peu, il y a d'une part les catholiques qui s'indignent du scandale porté par les « libelles diffamatoires » dénoncés dans les textes analysés par U. Langer, T. Catel et D. El Kenz. Les catholiques s'efforcent d'éteindre le tumulte. Les protestants au contraire veulent en propager la mémoire. M. Bernard, à ce sujet, rappelle que S. Goulart s'interroge sur la légitimité d'une histoire immédiate, mais la justifie aussi précisément à cause d'une rivalité mémorielle où il s'oppose à ceux qui voudraient justifier la Saint Barthélemy. Thibault Catel souligne aussi que la notion de scandale invite sans doute à s'intéresser aux changements que les violences extrêmes des guerres civiles entraînent à un moment donné dans l'écriture de l'histoire.

Le scandale étant une arme, on en soigne son récit et sa diffusion. On le sait, il n'y a de scandale que public (la *Somme théologique* rappelle qu'il y a scandale, lorsqu'on pêche devant les autres). Et plus il y a publicité, plus il y a scandale. Comme l'a bien compris Naudé, c'est le discours qui accompagne l'événement qui fait le scandale. Aussi, les analyses de texte (Z. Schweitzer, M. Bernard, E. Zanin) ont montré le travail de mise en scène, de construction soignée de récits qui empruntent leurs tours aussi bien à la tragédie, aux histoires tragiques ou plaisantes et qui entraînent une fascination et une répulsion face à des transgressions violentes de l'ordre et des règles établis (au sein de la famille ou du royaume). Cette fascination mêlée de plaisir et d'horreur est parfois exploitée dès le titre qui promet des prodiges ou *mirabilia*. La traduction anglaise de *L'Apologie pour Hérodote* est, de ce point de vue, éloquente. Elle a pour titre : *A world of wonders* (1607).

En outre, la fabrique du scandale s'appuie par une superposition des souvenirs traumatiques. Comme le fait remarquer T. Catel, Belleforest réveille sans doute de façon allusive la mémoire des vêpres siciliennes (plus généralement le conflit des Guelfes et Gibelins nourrit l'imaginaire de l'époque).

La fonction du scandale est ambiguë : l'émotion (*movere*) que suscite son récit relève à la fois du plaisir (*placere*) de contempler une catastrophe à laquelle on échappe, elle peut aussi servir à une forme d'instruction morale (*docere*). Ullrich Langer a insisté sur cette dimension rhétorique de la fabrique du scandale qui vise à émouvoir, indigner et édifier.

Par-delà les rivalités confessionnelles, reviennent des figures stéréotypées : la figure du peuple fauteur de scandale, séditieux qui s'oppose à celle des grands qui se distinguent par leur civilité, comme par leur souci de préserver la paix publique et d'obéir à leur souverain. Celui qui est à l'origine du scandale se reconnaît à des marqueurs récurrents dans les textes. Il est plus cruel que le Turc ou le Maure. Il est souvent coupable d'un meurtre à l'intérieur de sa propre famille. Souvent aussi, il se reconnaît à sa langue barbare. Les nobles, en revanche, promeuvent d'eux-mêmes une image où ils se distinguent aussi par l'élégance et la mesure de leur langage. Dans le premier texte étudié, le duc de Guise, dit-on, « escript comme un Prince véritable à un Prince ennemy de faulseté, & qu'il en escript simplement & rondement ». À cette langue civile s'opposent les aboiements, caquets, insolences et autres figurations d'une langue sauvage qui se caractérise par sa « licence » (liberté excessive) et qui déclenche les conflits meurtriers et rend caduques des dispositions prévues par l'Édit de janvier par exemple.